



clin ➔ Gironde
LE DÉPARTEMENT
COMMISSION LOCALE D'INFORMATION NUcléAIRE

gironde.fr/clin

La Commission Locale d'Information Nucléaire / La CLIN auprès du centre nucléaire de production d'électricité du Blayais

Une commission autonome mise en place par le Département de la Gironde
qui a une double mission de suivi de l'activité de la centrale nucléaire du
Blayais et d'information du public.



Florian DUMAS

Président de la CLIN

Conseiller Départemental du Nord-Gironde

Maire de Civrac de Blaye

LE MOT DU PRÉSIDENT

Pour développer la culture du risque et accompagner les territoires, la CLIN, ni pour ni contre le nucléaire, veut rendre compréhensible au plus grand nombre ses travaux et les enjeux de l'exploitation de la centrale du Blayais en toute transparence.

La CLIN se veut le lieu privilégié de l'expression de la société civile et de la concertation avec les différents acteurs du nucléaire.

Je souhaite que ce document vous incite à nous rencontrer et à nous poser vos questions, pour que par l'échange, nous puissions développer une meilleure compréhension de l'activité et des enjeux de la centrale nucléaire du Blayais.

SOMMAIRE

Qu'est-ce que la CLIN ?	4
Les membres de la CLIN	6
Les missions de la CLIN	7
Des actions	8



Qu'est-ce que la CLIN ?

La CLIN du Blayais a été créée par le Conseil départemental de la Gironde en 1993. Mais c'est en 2006, avec la loi sur la Transparence et la Sécurité Nucléaire (Loi TSN) qu'une légitimité est donnée et qu'un cadre réglementaire est fixé, désormais intégré dans les articles du code de l'environnement.

Il y a aujourd'hui, une Commission Locale d'Information (CLI) auprès de chaque installation nucléaire (recherche, cycle du combustible, production d'énergie et déchets). Les 35 CLI de France sont regroupées au sein de l'ANCLLI (Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information).

La Commission Locale d'Information Nucléaire (CLIN) est une instance autonome et pluraliste. Elle constitue un lieu unique d'échanges qui représente la société civile dans le monde du nucléaire.

Sa zone de compétence est à minima celle définie par le Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la centrale.

Un PPI est un plan d'urgence défini par les services de l'État (Préfecture) destiné à protéger les personnes, les biens et l'environnement en cas d'événement pouvant produire des effets à l'extérieur du site nucléaire. Le PPI des centrales nucléaires s'applique actuellement dans une zone de 20 km autour du site.



Les membres de la CLIN

Tous bénévoles, les 60 membres sont nommés par le Président du Conseil départemental de la Gironde, pour un mandat de 6 ans. Ils représentent les activités et les territoires girondins et charentais-marins concernés par le PPI.

Ils sont répartis au sein de 4 collèges :



- **Collège des élu(e)s,**
31 membres, parlementaires, représentants de la Région, des Départements, des Communautés de communes et de communes ;
- **Collège des associations,**
9 membres ;
- **Collège des organisations syndicales,**
6 membres
- **Collège du monde économique et des personnes qualifiées,**
14 membres

Détails sur : gironde.fr/clin (La gouvernance)

Pour ses activités, la CLIN associe :

- Les représentant(e)s de l'État (Préfecture, Sous-Préfectures, Service Interministériel de Défense et de Protection Civile, Agence Régionale de Santé) ;
- L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ;
- L'exploitant (EDF) ;
- L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).

Les missions de la CLIN

- **Suivre l'activité de la centrale et ses impacts**, en étant attentif à la sûreté, la radioprotection, l'environnement et la protection des populations pour comprendre.
- **Communiquer, échanger**, partager les informations obtenues, confronter les points de vue pour développer une culture du nucléaire.
- **Mettre en place une concertation** avec les différents acteurs et la population.



Pour réaliser ses missions, la CLIN dispose :

- **D'un Bureau, composé de 9 membres :**
le Président et 2 représentants de chacun des collèges. Il organise le travail, rend des avis, décide de mener des études ;
- **De 3 commissions permanentes en charge :**
 - Du suivi de l'activité ;
 - De la protection des populations ;
 - De l'information et de la communication.

La CLIN peut faire appel à des experts ou tous autres spécialistes pour mener des études ou être conseillé en toute indépendance



Des actions

Réaliser des études, des expertises, des analyses indépendantes :

- Étude de recherche de radioéléments autour de la centrale
- Étude sur l'organisation de la dernière campagne de distribution de comprimés d'iode

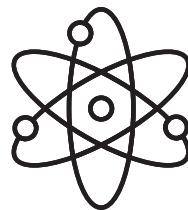


Proposer des actions de sensibilisation ou des formations :

- Formation sur les Plan communaux de sauvegarde (PCS)
- Sensibilisation à la radioactivité naturelle avec OpenRadiation
- Webinaires techniques

Participer à des visites de la centrale :

- Des visites d'inspection de l'autorité de sûreté nucléaire
- Des visites thématiques



Interroger les services de l'État,

l'exploitant, l'Autorité de Sûreté Nucléaire ou tout autre expert susceptible d'apporter des précisions et des éléments de compréhension.

Mettre en place des groupes de travail

temporaires sur tous les sujets qui entrent dans le cadre des missions de la CLIN pour émettre des avis notamment lors d'enquêtes et de consultations publiques.

Organiser une réunion d'information

pour le public, a minima une fois par an.



S'informer avec la CLIN



**Suivez l'actualité,
participez aux réunions publiques,
posez directement vos questions.**



**Abonnez-vous
à la Lettre d'information
sur gironde.fr/clin**





clin ➔ Gironde
LE DÉPARTEMENT
COMMISSION LOCALE D'INFORMATION NUCLÉAIRE

gironde.fr/clin



Secrétariat de la CLIN du Blayais

Hôtel du Département
1 Esplanade Charles de Gaulle
CS 71223 - 33074 Bordeaux Cedex

05 56 99 51 20
contact.clin@gironde.fr